

► Informations générales

Cours

| | |
|---|--|
| Sigle et section | PSY2007K |
| Titre long | Laboratoire 1 – Neuropsychologie du vieillissement |
| Nombre de crédits | 3 |
| Trimestre et année | Automne 2024 |
| Horaire | Mercredi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral |
| Mode de formation | En présentiel |
| Site StudiUM | Oui |
| Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/ | |

Personne enseignante

| | |
|-----------------------|--|
| Nom et titre | Maxime Montembeault, PhD |
| Coordonnées | maxime.montembeault@umontreal.ca |
| Disponibilités | Par courriel et sur rendez-vous |

Auxiliaire d'enseignement

| | |
|-----------------------|---|
| Nom | Anna Marier et Marie-Anne St-Georges |
| Coordonnées | anna.marier@umontreal.ca ; marie-anne.st-georges@umontreal.ca |
| Disponibilités | Par courriel et sur rendez-vous |

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Les étudiants et étudiantes du cours seront familiarisé.e.s avec le processus de recherche scientifique par l'intermédiaire d'un projet de recherche portant sur la neuropsychologie du vieillissement, incluant le vieillissement normal et les maladies associées telle que la maladie d'Alzheimer, la démence frontotemporale ou l'aphasie progressive primaire.

Objectifs spécifiques

Le cours inclura une partie théorique et une partie pratique :

La **partie théorique** permettra aux étudiant.e.s d'approfondir leurs connaissances sur : 1) la méthode scientifique ; 2) les bases de la neuropsychologie et des fonctions cognitives ; 3) les outils utilisés en neuropsychologie du vieillissement ; 4) le vieillissement et les maladies associées.

La **partie pratique** permettra aux étudiant.e.s d'apprendre à réaliser les diverses étapes d'un projet de recherche telles que : 1) le développement d'un projet de recherche (mise en place d'objectifs et d'hypothèses de recherche, revue de la littérature) ; 2) la réalisation d'un projet (sélectionner/développer et utiliser une méthodologie appropriée au projet de recherche, collecte et/ou analyses de données) ; 3) la communication de résultats scientifiques (affiche, présentation orale, rapport).

Compétences développées

Au terme du cours, les étudiant.e.s seront en mesure :

- 1) D'effectuer une revue de la littérature ;
- 2) D'élaborer les objectifs et hypothèses d'un projet de recherche scientifique ;
- 3) De décrire une méthodologie propre à la recherche en neuropsychologie du vieillissement ;
- 4) D'utiliser les divers outils expérimentaux propres à la recherche en neuropsychologie du vieillissement ;
- 5) D'utiliser les analyses statistiques appropriées dans le cadre de leur projet ;
- 7) De communiquer leurs résultats scientifiques sous formes écrite, orale et visuelle ;
- 8) De comprendre et de discuter de divers sujets de recherche en neuropsychologie du vieillissement.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours théorique, atelier pratique (ex : analyses statistiques), réalisation d'un projet de recherche en équipe, rencontres de supervision, séminaire de présentation d'articles, présentation d'une affiche scientifique.

Plan de cours

► Calendrier

| Séances et dates | Contenus | Activités/évaluations | Lectures et travail personnel |
|------------------------------|--|-----------------------|-------------------------------|
| Cours 1 2024-09-04 | Présentation du cours Partie théorique: -Le vieillissement normal et anormal | | |
| Cours 2 2024-09-11 | Partie théorique: -Fonctions cognitives et évaluation neuropsychologique auprès de la population âgée Partie pratique: -Présentation des projets -Formation des équipes (de 4 personnes) et distribution des projets | | |
| Cours 3 2024-09-18 | Partie théorique: -Recherche bibliographique Partie pratique : -Revue de la littérature | | |
| Cours 4 2024-09-25 | Partie théorique: -Questions, objectifs et hypothèses de recherche -Écriture de l'introduction et de la méthode d'un projet scientifique Partie pratique : -Identification des manques dans la littérature -Rédaction des objectifs et hypothèses | | |

Plan de cours

Cours 5 Préparation pour séminaire (PAS DE COURS)
2024-10-02

Cours 6 Séminaire de présentation d'articles (15%)
2024-10-09

Séminaire de présentation
d'articles – En équipe (15%)

Cours 7 Supervision par groupes
2024-10-16

Pas de cours SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (PAS DE COURS)
2024-10-23

Cours 8 Partie pratique:
2024-10-30
-Statistiques (introduction, fonctions de base, analyses de
comparaison de groupes et de corrélations)

**Remise rapport de recherche
partiel (introduction et méthode) –
En équipe (15%) *mardi 29 octobre
2024***

Cours 9 Partie théorique:
2024-11-06
-Écriture des résultats et de la discussion d'un projet scientifique

Partie pratique :

-Analyses statistiques pour vos projets

Cours 10 Partie théorique:
2024-11-13
-Création d'une affiche scientifique
-Diffusion des résultats

Partie pratique :

-Analyses statistiques pour vos projets

Cours 11 Supervision par groupes
2024-11-20

Plan de cours

Cours 12 Écriture du rapport final (PAS DE COURS)
2024-11-27

Cours 13 **Présentation des affiches (30%)** **Présentation des affiches (30%)**
2024-12-04

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

Plan de cours

▶ Évaluations

| Moyen | Critères d'évaluation sommaires | Date de remise | Pondération |
|---|---------------------------------|----------------------------|-------------|
| Présentation d'un article scientifique – En équipe | Durée maximale : 8 minutes | 9 octobre 2024 | 15% |
| Rapport de recherche partiel (introduction et méthode) – En équipe | Longueur maximale : 7 pages | 29 octobre 2024 | 15% |
| Présentation d'une affiche – En équipe | Durée maximale : 5 minutes | 4 décembre 2024 | 30% |
| Rapport de recherche final complet (introduction, méthode, résultats et discussion) – En équipe | Longueur maximale : 14 pages | 11 décembre 2024 | 35% |
| Participation en classe (participation active) | - | Tout au long de la session | 5% |

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Par courriel à maxime.montembeault@umontreal.ca et anna.marier@umontreal.ca avant 16h59 la date de remise.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

| | |
|---------------------------------------|---|
| Documents | - |
| Ouvrages en réserve à la bibliothèque | - |
| Équipement (matériel) | - |

Ressources complémentaires

| | |
|----------------|---|
| Documents | - |
| Sites Internet | - |
| Guides | - |
| Autres | - |

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

| Premier cycle | Résultat final en pourcentage (%) | Notation | | Cycles supérieurs |
|----------------|-----------------------------------|----------|--------|-------------------|
| | | Lettre | Points | |
| Excellent | 90-100 | A+ | 4,3 | Excellent |
| | 85-89 | A | 4,0 | |
| | 80-84 | A- | 3,7 | |
| Très bon | 77-79 | B+ | 3,3 | Bon |
| | 73-76 | B | 3,0 | |
| | 70-72 | B- | 2,7 | |
| Bon | 65-69 | C+ | 2,3 | Passable |
| | 60-64 | C | 2,0 | |
| | 57-59 | C- | 1,7 | |
| Passable | 54-56 | D+ | 1,3 | Échec |
| | 50-53 | D | 1,0 | |
| Faible (échec) | 35-49 | E | 0,5 | |
| Nul (échec) | 0-34 | F | 0 | |

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.